

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

À M. BERNARD CLERFAYT CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESIONELLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

Concernant « **L'apprentissage des langues et l'insertion professionnelle** »

Monsieur le Ministre,

Apprendre une langue étrangère a de multiples bienfaits. Des études montrent d'ailleurs que les personnes âgées qui parlent plusieurs langues sont moins susceptibles de développer des symptômes de démence sénile. L'apprentissage des langues développe en effet les capacités cognitives, mais aussi la créativité, la tolérance culturelle et bien d'autres choses positives.

Maitriser plusieurs langues facilite aussi l'insertion professionnelle. Afin de favoriser le taux d'insertion socioprofessionnelle, la Wallonie a lancé un Plan Langues 2021-2024 ambitieux qui cible les projets professionnels. Financé à hauteur de 10 millions d'euros, il prévoit notamment le développement de formations « langues-métiers » et l'octroi de bourses d'immersion en langues pour les demandeurs d'emploi et les étudiants. En outre, la Maison des Langues du Forem est vouée à devenir un centre de référence en pédagogie des langues.

A Bruxelles, d'après Actiris, 1 offre d'emploi sur 2 requiert la connaissance du français et du néerlandais. La connaissance d'autres langues est aussi demandée par certains employeurs et constitue indéniablement un plus à l'embauche. Or, selon les chiffres de janvier 2020, près d'un demandeur d'emploi sur cinq inscrit chez Actiris ne connaît pas, ou aurait une connaissance rudimentaire, de la langue déclarée lors de son inscription.

En COCOF, notre partenaire Bruxelles Formation Langues met en place, depuis 2014, des formations intensives ciblées emploi en néerlandais, anglais et français langue étrangère, pour les chercheurs et chercheuses d'emploi disposant d'une qualification métier ou d'un projet professionnel. La COCOF est aussi partie prenante dans le projet du Centre Européen de Langue Française qui permet de développer un programme de didactique

du français langue étrangère. Elle soutient également les cours d'alphabétisation dispensés à travers plusieurs Centres Alpha sur la Région.

J'en viens à mes questions :

- Il existe un plan d'actions 2021-2024 pour le développement de politiques concertées (COCOF, FWB et RW) en matière d'alphabétisation des adultes. Pouvez-vous nous informer des actions qui concernent directement la COCOF ? Quel bilan pouvez-vous déjà tirer de ce Plan à mi-chemin ?
- L'offre de places d'alphabétisation a été renforcée en 2021. Ont-elles également augmenté en 2022 ? Pouvez-vous nous dire combien de personnes ont été accueillies aux formations « Français langue étrangère » en 2022 ?
- La DPG prévoit que le Gouvernement puisse « renforcer l'offre de préformations en lien avec des formations « professionnalisantes » dans les métiers d'avenir et en pénurie » : pouvez-vous nous faire part de l'état d'avancement de ce projet ? Bruxelles Formation et Actiris y contribuent-ils ?
- Enfin, l'amélioration de l'emploi des langues et du bilinguisme à Bruxelles doit aussi passer par le projet de développement d'une « Cité des Langues » qui réunira différents opérateurs dont la COCOF pour notamment renforcer l'offre de formation en langues. Pouvez-vous nous informer de l'état d'avancement de ce projet ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Mohamed Ouriagli
Député groupe PS.